

Réponses aux questions les plus fréquemment posées sur la fermeture d'un foramen ovale perméable (FOP) ou d'une communication interauriculaire (CIA), respectivement.

Chère patiente, cher patient,

- Vous pourrez prendre une douche immédiatement après l'intervention et un bain en général 3 jours après l'intervention
- En cas d'évolution clinique **normale**, vous pourrez reprendre vos activités habituelles, y compris les promenades à pied, les loisirs, le sport, la conduite automobile, éventuellement une activité sexuelle et les voyages.
- Nous vous recommandons d'éviter tout effort physique important, comme le levage d'objets lourds, les longues promenades en vélo ou une séance de sauna pendant environ deux jours supplémentaires.
- Il est important que vous preniez **régulièrement** le médicament qui vous a été prescrit, conformément aux instructions de votre doctresse ou votre docteur. Allez acheter dès que possible vos nouveaux médicaments à la pharmacie (veuillez contacter le médecin de garde pour obtenir l'ordonnance/la prescription).
- 2 médicaments anti-inflammatoires et agissant sur les plaquettes sanguines (Aspirine, Plavix) doivent en général être pris pendant **6 ou 3 mois**, car ils aident à prévenir la formation de caillot sanguin au niveau du dispositif de type ombrelle, jusqu'à ce qu'un nouvel endothélium (pellicule) se soit formé sur l'ombrelle.
- Sites de ponction : Tant qu'ils sont mous et indolores, il n'y a pas de problème. Des hématomes peuvent se former plus profondément dans le tissu. Ils disparaissent en 2-3 semaines environ.

Complications rares : Dans les cas où le site de ponction devient très douloureux, qu'il gonfle considérablement ou qu'il saigne, veuillez contacter votre doctresse/docteur de famille ou le cardiologue de garde de l'hôpital universitaire de Bâle (tél. : 061 265 25 25).

- Un premier contrôle à l'aide d'une échographie du cœur devrait être réalisé **6 mois après l'intervention**, à l'hôpital universitaire de Bâle ou chez votre cardiologue de référence.
- Après l'intervention, certains médicaments (antibiotiques) doivent être pris en cas d'intervention dentaire mais également de coloscopie ou de cystoscopie, conformément à la fiche orange de la Fondation suisse de Cardiologie. Vos médecins traitants pourront vous donner plus d'informations au moment où vous les informerez que vous avez bénéficié d'une opération des valvules.

Si vous avez d'autres questions, veuillez contacter votre médecin traitant.